

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	1 549 719 \$	1 046 847 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	200	133
Marge	1	286
Dividendes à recevoir	3 718	3 305
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	38	_
Montant à recevoir à l'émission de parts Actifs dérivés	1 014	95
710110 0011100		277
Total de l'actif	1 554 690	1 050 943
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	76	-
Montant à payer au rachat de parts	324	47
Total du passif	400	47
Actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables (note 5)	1 554 290 \$	1 050 896 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	279 793 \$	246 959 \$
Catégorie privilégiée	130 746 \$	109 224 \$
Catégorie F	10 931 \$	10 802 \$
Catégorie Plus-F	19 163 \$	16 846 \$
Catégorie O	1 113 657 \$	667 065 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	16,65 \$	15,19 \$
Catégorie privilégiée	22,23 \$	20,27
Catégorie F	12,75 \$	11,62
Catégorie Plus-F	13,83 \$	12,60 \$
Catégorie O	19,94 \$	18,17 9

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2024	80 466	87 060
31 décembre 2023	44 088	47 457

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2024	_	87 060	_	_
31 décembre 2023	-	47 457	-	-

^{*} Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 16 janvier 1998 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	3 février 1998
Catégorie privilégiée	15 décembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	30 octobre 2015
Catégorie O	29 novembre 2012

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

Tour les periodes dioses les of decembre 2024	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Profit not (nonto notto) our instruments financiare	31 decembre 2024	31 decembre 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers Intérêts aux fins de distribution	366 \$	101 \$
Revenu de dividendes	38 989	35 161
Profit (perte) sur dérivés	640	62
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérive		ŰŽ.
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements		
et de dérivés	(8 002)	(1 521)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(51)	52
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des		
placements et des dérivés	104 704	115 424
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	136 646	149 279
Autres produits		(405)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	4	(135)
Revenu tiré du prêt de titres ±	306	359
Total des autres produits	310	224
Charges (note 6)	4.440	0.040
Frais de gestion ±±	4 116	3 816
Frais d'administration fixes ±±± Honoraires versés aux membres du comité d'examen	373	348
indépendant	1	1
Coûts de transaction ±±±±	833	113
Retenues d'impôt (note 7)	4 695	4 033
Total des charges avant les renonciations/prises en		
charge	10 018	8 311
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	(318)	(268)
Total des charges après les renonciations/prises en		
charge	9 700	8 043
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
(à l'exclusion des distributions)	127 256	141 460
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux		
porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	26 213 \$	32 044 \$
Catégorie privilégiée	12 668 \$	14 259 \$
Catégorie F	1 186 \$	1 376 \$
Catégorie Plus-F	2 045 \$	2 047 \$
Catégorie O	85 144 \$	91 734 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période,		
par catégorie		
Catégorie A	15 724	17 010
Catégorie privilégiée	5 580	5 333
Catégorie F	882	906
Catégorie Plus-F	1 382	1 224
Catégorie O	42 846	35 836
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables,		
par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	1,67 \$	1,89 \$
Catégorie privilégiée	2,27 \$	2,67 \$
Catégorie F	1,35 \$	1,52 \$
Catégorie Plus-F	1,48 \$	1,67 \$
Catégorie O	1,99 \$	2,56 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre	2024	31 décemb	re 2023
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	413 \$	100,0	480 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie		_		
Retenues d'impôt Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York	(5)	(1,2)	(1)	(0,2)
Mellon Corp. (The)	(102)	(24,7)	(120)	(25,0)
Revenu tiré du prêt de titres	306 \$	74,1	359 \$	74,8

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,00 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,05 %
Catégorie F	0,05 %
Catégorie Plus-F	0,05 %
Catégorie O	S. 0.

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	311	61
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	2	1
Payé à CIBC World Markets Corp.	_	_
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	_	_
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

•		
	2024	2023
(en milliers de dollars)	102	120

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de cate	égorie A	Parts de catégorie privilégiée		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net								
attribuable aux porteurs de parts rachetables								
(à l'exclusion des distributions)	26 213 \$	32 044 \$	12 668 \$	14 259 \$	1 186 \$	1 376 \$	2 045 \$	2 047 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(3 108)	(4 331)	(2 103)	(2 539)	(148)	(232)	(331)	(422)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(3 108)	(4 331)	(2 103)	(2 539)	(148)	(232)	(331)	(422)
Transactions sur parts rachetables	, ,		, ,	, ,	,	, ,	,	,
Montant reçu à l'émission de parts	60 240	21 046	33 602	16 135	1 752	1 303	4 750	3 533
Montant reçu au réinvestissement des distributions	3 103	4 324	2 051	2 468	144	220	285	347
Montant payé au rachat de parts	(53 614)	(43 217)	(24 696)	(17 615)	(2 805)	(1 260)	(4 432)	(1 454)
Total des transactions sur parts rachetables	9 729	(17 847)	10 957	988	(909)	263	603	2 426
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	32 834	9 866	21 522	12 708	129	1 407	2 317	4 051
	32 034	9 000	21 322	12 / 00	129	1 407	2311	4 00 1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	246 959	237 093	109 224	96 516	10 802	9 395	16 846	12 795
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin								
de la période	279 793 \$	246 959 \$	130 746 \$	109 224 \$	10 931 \$	10 802 \$	19 163 \$	16 846 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5) Aux 31 décembre 2024 et 2023								
Solde au début de la période	16 258	17 524	5 389	5 344	930	907	1 337	1 139
Parts rachetables émises	3 626	1 438	1 525	820	140	116	352	289
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	187	287	93	123	11	19	20	28
	20 071	19 249	7 007	6 287	1 081	1 042	1 709	1 456
Parts rachetables rachetées	(3 269)	(2 991)	(1 125)	(898)	(224)	(112)	(323)	(119)
Solde à la fin de la période	16 802	16 258	5 882	5 389	857	930	1 386	1 337

	31 décembre	04.171
	2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables		
(à l'exclusion des distributions)	85 144 \$	91 734 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts		
rachetables ‡	(04.504)	(40.700)
Du revenu de placement net	(24 561)	(19 796)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts	(0.4.50.4)	(40.700)
rachetables	(24 561)	(19 796)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	361 900	3 273
Montant reçu au réinvestissement des distributions	24 561	19 796
Montant payé au rachat de parts	(452)	(24 847)
Total des transactions sur parts rachetables	386 009	(1 778)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux		
porteurs de parts rachetables	446 592	70 160
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début		
de la période	667 065	596 905
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin		
de la période	1 113 657 \$	667 065 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)		
Aux 31 décembre 2024 et 2023		
Solde au début de la période	36 707	36 862
Parts rachetables émises	17 935	185
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1 240	1 100
	55 882	38 147
Parts rachetables rachetées	(24)	(1 440)
Solde à la fin de la période	55 858	36 707

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
31 337	_

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux		
porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à		
l'exclusion des distributions)	127 256 \$	141 460 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(4)	135
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	0.000	4 504
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des	8 002	1 521
placements et des dérivés	(104 704)	(115 424)
Achat de placements	(1 567 562)	(451 298)
Produits de la vente de placements	1 161 707	471 653
Marge	285	(257)
Dividendes à recevoir	(413)	(272)
Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(375 433)	47 518
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	461 325	45 215
Montant payé au rachat de parts	(85 722)	(88 354)
Distributions versées aux porteurs de parts	(107)	(165)
Total du flux de trésorerie liés aux activités de		
financement	375 496	(43 304)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la		
période	63	4 214
Perte (profit) de change sur la trésorerie	4	(135)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	133	(3 946)
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	200 \$	133 \$
Intérêts recus	366 \$	101 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	33 881 \$	30 856 \$
• *	•	

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif ne
ACTIONS INTERNATIONALES				
Australie				
APA Group Aristocrat Leisure Ltd.	84 914 37 143	695 1 199	526 2 255	
Anstocrat Leisure Ltd. ASX Ltd.	12 713	778	2 255 735	
Australia and New Zealand Banking	12 / 10	110	700	
Group Ltd.	195 294	4 706	4 946	
BHP Group Ltd.	332 713	13 142	11 667	
Bluescope Steel Ltd.	28 771	456	478	
Brambles Ltd.	91 332	1 046	1 561	
carsales.com Ltd. Cochlear Ltd.	24 753 4 292	690 845	792 1 105	
Coles Group Ltd.	4 292 87 887	1 314	1 475	
Commonwealth Bank of Australia	109 742	9 409	14 926	
Computershare Ltd.	34 773	592	1 050	
CSL Ltd.	31 751	6 943	7 962	
Endeavour Group Ltd.	99 824	552	372	
Fortescue Metals Group Ltd.	111 044	1 659	1 797	
Goodman Group	112 815	2 099	3 565	
GPT Group	125 611	582 854	486	
Insurance Australia Group Ltd. Lottery Corp. Ltd. (The)	155 424 145 951	520	1 169 640	
Macquarie Group Ltd.	23 742	3 283	4 667	
Medibank Private Ltd.	180 589	522	608	
Mineral Resources Ltd.	11 597	494	352	
Mirvac Group	258 743	579	430	
National Australia Bank Ltd.	201 575	5 259	6 639	
Northern Star Resources Ltd.	75 388	907	1 030	
Orica Ltd.	31 934	523	471	
Origin Energy Ltd. Pro Medicus Ltd.	112 966 3 768	816 454	1 094 837	
Qantas Airways Ltd.	50 242	268	400	
QBE Insurance Group Ltd.	98 714	1 238	1 685	
Ramsay Health Care Ltd.	12 078	607	370	
REA Group Ltd.	3 465	429	717	
Reece Australia Ltd.	14 825	303	294	
Rio Tinto Ltd.	24 341	2 421	2 537	
Santos Ltd.	212 967	1 383	1 268	
Scentre Group Seek Ltd.	341 096	1 015 479	1 038	
SGH Ltd.	23 397 13 344	479 471	468 546	
Sonic Healthcare Ltd.	29 926	775	717	
South32 Ltd.	296 939	795	895	
Stockland	156 535	648	667	
Suncorp Group Ltd.	83 430	994	1 409	
Telstra Corp. Ltd.	265 182	884	945	
Transurban Group	203 513	2 388	2 418	
Treasury Wine Estates Ltd.	53 208	528	536	
Vicinity Centres Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	253 732 15 667	483 413	473 476	
Wesfarmers Ltd.	74 411	3 563	4 725	
Westpac Banking Corp.	225 456	5 292	6 469	
Wisetech Global Ltd.	12 062	672	1 294	
Woodside Energy Group Ltd.	124 507	3 424	2 771	
Woolworths Group Ltd.	80 103	2 724	2 171	
	_	93 115	108 924	7,0 %
Autriche	00.000	4 400	4.005	
Erste Group Bank AG OMV AG	22 080	1 130	1 965	
Verbund AG	9 657 4 465	581 410	538 465	
verbunu AO	4 400	2 121	2 968	0,2 %
Belgique	_	2 121	2 300	0,2 /
Ageas SA/NV	10 477	923	732	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	58 924	4 980	4 241	
D'leteren Group	1 408	319	337	
Elia Group SA	1 928	289	213	
Groupe Bruxelles Lambert SA	5 445	643	535	
KBC Group NV	15 050	1 388	1 670	
Lotus Bakeries NV	26	316	419	
Sofina SA Syensgo SA	1 010	396 616	328 510	
UCB SA	4 859 8 290	616 1 214	510 2 372	
Warehouses De Pauw SCA	11 831	500	334	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers	% de
nire Bermudes	a actions	de dollars)	de dollars)	i acuir nei
Hongkong Land Holdings Ltd.	6 303	29	39	
		29	39	0,0 %
Chilli	_			
Antofagasta PLC	25 858	604	736	
	_	604	736	0,1 %
Chine	100 200	400	F20	
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	169 386	463 463	532	0.0.9/
Danemark	_	403	532	0,0 %
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie A	191	449	442	
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie B	298	689	713	
Carlsberg AS, série B	6 264	1 035	865	
Coloplast AS, catégorie B	8 270	1 272	1 302	
Danske Bank AS Demant AS	45 229 5 800	1 322 262	1 843 307	
DSV AS	13 401	2 735	4 102	
Genmab AS	4 122	1 466	1 237	
Novo Nordisk AS, catégorie B	211 187	15 632	26 193	
Novozymes AS, catégorie B	23 106	1 650	1 882	
Orsted AS	11 027	1 378	716	
Pandora AS Rockwool International AS, catégorie B	5 377 615	727 326	1 414 315	
Tryg AS	22 230	679	674	
Vestas Wind Systems AS	66 220	2 091	1 306	
Zealand Pharma AS	4 191	730	599	
	_	32 443	43 910	2,8 %
inlande				
Elisa OYJ	9 326	569	582	
Fortum OYJ Kesko OYJ, série B	29 418 17 910	833 605	592 486	
Kone OYJ, catégorie B	22 287	1 634	1 562	
Metso Outotec OYJ	40 768	582	546	
Neste OYJ	27 741	1 222	505	
Nokia OYJ	349 691	3 073	2 223	
Nordea Bank ABP	206 886	3 192	3 245	
Orion OYJ, catégorie B Sampo OYJ	7 092 32 446	377 1 774	452 1 905	
Stora Enso OYJ, série R	38 170	698	552	
UPM-Kymmene OYJ	34 998	1 392	1 383	
Wartsila OYJ Abp	32 981	617	840	
_	_	16 568	14 873	1,0 %
France	10 700	603	904	
Accor SA Aéroports de Paris	12 780 2 271	693 380	894 378	
Air Liquide SA	37 916	6 465	8 860	
Airbus SE	38 964	5 772	8 969	
Alstom SA	22 697	1 056	728	
Amundi SA	4 025	416	385	
Arkema AXA SA	3 690	481	404 5 007	
bioMérieux	115 471 2 716	4 304 387	5 907 418	
BNP Paribas SA	66 736	5 233	5 890	
Bolloré SE	46 756	317	413	
Bouygues SA	12 434	636	529	
Bureau Veritas SA	20 833	736	910	
Capgemini SE Carrefour SA	10 186 35 565	2 036 1 072	2 391 728	
Compagnie de Saint-Gobain SA	29 744	2 304	3 799	
Compagnie Générale des Établissements	25 1 4 4	2 004	0 7 3 3	
Michelin	43 808	1 789	2 072	
Covivio	3 659	366	267	
Crédit Agricole SA Danone SA	69 793	1 277	1 380	
Danone SA Dassault Aviation SA	42 332 1 288	3 801 244	4 112 378	
Dassault Systèmes SE	43 882	1 920	2 183	
Edenred	16 071	885	760	
Eiffage SA	4 819	614	608	
Engle	119 767	2 895	2 730	
EssilorLuxottica SA	19 492	4 218	6 835	
Eurazeo SE Gecina SA	2 744 3 016	255 522	294 406	
Getlink SE	19 835	380	455	
	.5 555			
Hermes International	2 076	3 535	7 160	
Hermes International Ipsen SA	2 076 2 473	3 535 367	7 160 408	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net		Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Klépierre SA	14 107	561	584		Siemens AG, actions nominatives	49 835	9 494	13 968	
La Française des Jeux SAEM	6 681	358	370		Siemens Energy AG	41 930	1 586	3 199	
Legrand SA L'Oréal SA	17 196 15 747	1 883 6 812	2 404 8 013		Siemens Healthineers AG Symrise AG	18 491 8 707	1 268 1 236	1 404 1 335	
Louis Hachette Group	47 274	85	106		Talanx AG	4 233	362	518	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	18 037	12 634	17 055		Volkswagen AG, actions privilégiées	13 521	2 784	1 793	
Orange SA	122 100	2 361	1 751		Vonovia SE	48 561	2 974	2 125	
Pernod-Ricard SA	13 289	2 664	2 158		Zalando SE	14 708	1 266	707	
Publicis Groupe	15 008	1 347	2 297			_	115 771	139 742	9,0 %
Renault SA Rexel SA	12 604	820 518	882 537		Hong Kong				
Safran SA	14 666 23 814	4 652	7 500		AIA Group Ltd.	716 852	8 033	7 401	
Sanofi SA	74 886	9 238	10 464		BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	242 653	995	1 114	
Sartorius Stedim Biotech	1 914	628	537		CK Asset Holdings Ltd. CK Hutchison Holdings Ltd.	126 221 175 804	1 115 2 040	741 1 344	
Schneider Electric SE	35 858	7 093	12 832		CK Infrastructure Holdings Ltd.	41 304	325	441	
SEB SA	1 632	293	212		CLP Holdings Ltd.	107 684	1 280	1 298	
Société Générale SA	47 231	1 970	1 905		Futu Holdings Ltd., CAAÉ	3 677	529	423	
Sodexho Alliance SA	5 801	643	688		Galaxy Entertainment Group Ltd.	143 395	1 056	868	
Teleperformance Thales SA	3 584 6 076	1 066 855	442 1 254		Hang Seng Bank Ltd.	49 370	1 086	869	
TotalEnergies SE	141 501	9 895	11 332		Henderson Land Development Co. Ltd.	95 240	472	415	
Unibail-Rodamco-Westfield	7 767	1 129	841		HKT Trust and HKT Ltd. Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	248 516 734 156	421 1 147	441 841	
Veolia Environnement SA	46 138	1 824	1 861		Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	78 979	3 927	4 249	
Vinci SA	32 802	4 148	4 855		Hongkong Land Holdings Ltd.	66 044	446	423	
		131 786	164 264	10,6 %	Jardine Matheson Holdings Ltd.	10 482	709	617	
Allemagne					Link REIT	168 959	1 402	1 021	
Adidas AG	10 622	3 395	3 756		MTR Corp. Ltd.	102 045	599	510	
Allianz SE, actions nominatives	25 686	7 996	11 349		Power Assets Holdings Ltd.	90 833	737	909	
BASF SE	58 525	4 835	3 689		Sino Land Co. Ltd.	255 236	433	370	
Bayer AG, actions nominatives Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	64 421 19 010	4 896 2 055	1 850 2 235		SITC International Holdings Co. Ltd. Sun Hung Kai Properties Ltd.	88 099 95 008	436 1 559	336 1 299	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG,	19 010	2 000	2 233		Swire Pacific Ltd., catégorie A	26 783	280	348	
actions privilégiées	3 666	339	395		Techtronic Industries Co. Ltd.	90 123	1 337	1 703	
Bechtle AG	5 370	429	248		WH Group Ltd.	546 859	602	606	
Beiersdorf AG	6 504	949	1 204		Wharf (Holdings) Ltd. (The)	70 138	255	283	
Brenntag SE	8 521	713	737		Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	109 502	635	400	
Carl Zeiss Meditec AG	2 639	389	178			_	31 856	29 270	1,9 %
Commerzbank AG Continental AG	62 147 7 213	1 035 1 009	1 467 699		Irlande				
Covestro AG, catégorie d'actions offerte	11 773	952	1 017		AIB Group PLC	122 160	739	971	
CTS Eventim AG & Co. KGaA	4 091	489	497		Bank of Ireland Group PLC DCC PLC	65 851	772	863 597	
Daimler Truck Holding AG	32 378	1 435	1 783		Experian PLC	6 483 60 301	692 2 693	3 726	
Delivery Hero SE	12 239	1 154	496		James Hardie Industries PLC, CAAÉ	28 161	887	1 248	
Deutsche Bank AG, actions nominatives	124 259	2 819	3 082		Kerry Group PLC, catégorie A	10 040	1 337	1 392	
Deutsche Boerse AG	12 347	2 679	4 088		Kingspan Group PLC	10 137	960	1 059	
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	39 344	501	363				8 080	9 856	0,6 %
Deutsche Post AG, actions nominatives	66 884	3 646	3 394		Israël				
Deutsche Telekom AG, actions	00 00 .	0 0 10	0 00 .		Azrieli Group Ltd.	2 782	230	330	
nominatives	228 885	6 536	9 858		Bank Hapoalim B.M.	82 895	831	1 438	
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	7 467	881	650		Bank Leumi Le Israel	98 870	918	1 691	
E.ON SE	147 220	3 003	2 465		Check Point Software Technologies Ltd. CyberArk Software Ltd.	5 769 2 830	949 674	1 548 1 355	
Evonik Industries AG Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	16 806 13 468	606 1 099	420 881		Elbit Systems Ltd.	1 750	364	660	
Fresenius SE & Co. KGaA	27 700	1 562	1 382		Global-e Online Ltd.	6 570	346	515	
GEA Group AG	10 170	504	726		ICL Group Ltd.	50 762	380	360	
Hannover Rueckversicherungs SE	3 953	915	1 423		Israel Discount Bank, catégorie A	81 115	497	798	
HeidelbergCement AG	8 954	974	1 590		Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	10 166	357	633	
Henkel AG & Co. KGaA	6 814	701	755		Monday.com Ltd.	2 455	710	831	
Henkel AG & Co. KGaA, actions	44.000	4.070	4 400		NICE Ltd. Teva Pharmaceutical	4 122	908	1 006	
privilégiées Infineon Technologies AG	11 098 85 633	1 273 3 155	1 400 4 018		Industries Ltd., CAAÉ	74 288	1 659	2 354	
Knorr-Bremse AG	4 756	665	496		Wix.com Ltd.	3 466	819	1 069	
LEG Immobilien SE	4 883	794	595				9 642	14 588	0,9 %
Mercedes-Benz Group AG	49 107	4 229	3 935		Italie	_			
Merck KGaA	8 474	1 577	1 773		Amplifon SPA	8 164	412	302	
MTU Aero Engines Holding AG	3 529	1 106	1 694		Assicurazioni Generali SPA	61 748	1 765	2 511	
Muenchener Rueckversicherungs-	0 774	0.050	0.070		Banco BPM SPA	84 452	684	983	
Gesellschaft AG, actions nominatives	8 771	3 652	6 373		BPER Banca SPA	65 254	550	598	
Nemetschek SE Porsche AG, actions privilégiées	3 786 10 040	430 931	529 544		Davide Campari-Milano NV	40 369	495	363	
Puma SE	6 923	677	544 458		DiaSorin	1 467	343 5 279	218	
Rational AG	335	398	412		Enel SPA Eni SPA	533 331 150 762	5 378 3 046	5 471 2 964	
Rheinmetall AG	2 856	1 147	2 623		Ferrari NV	8 265	2 580	2 964 5 069	
RWE AG	41 459	2 179	1 783		FinecoBank Banca Fineco SPA	40 065	759	1 005	
SAP SE	68 473	12 921	24 210		Infrastrutture Wireless Italiane SPA	22 037	317	322	
Sartorius AG	1 718	652	549		Intesa Sanpaolo SPA	959 093	3 790	5 530	
Scout24 SE	4 918	519	624		Leonardo-Finmeccanica SPA	26 537	646	1 026	

9	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre		Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% l'actif
Mediobanca SPA	32 771	502	688			KDDI Corp.	100 608	3 617	4 606	
Moncler SPA	15 316	1 087	1 162			Keyence Corp.	12 758	6 383	7 454	
Nexi SPA	33 757	620	270			Kikkoman Corp.	44 497	590	710	
Poste Italiane SPA	29 976	441	609			Kirin Holdings Co. Ltd.	50 944	1 148	951	
Prysmian SPA	18 420	986	1 695			KOBE BUSSAN CO. LTD.	9 867	365	310	
Recordati Industria Chimica e	0.050	455	- 4-7			Kokusai Electric Corp.	10 060	336	189	
Farmaceutica SPA	6 856	455	517			Komatsu Ltd.	57 470	1 834	2 250	
Snam SPA	132 229	865	843			Konami Holdings Corp.	6 586	507	886	
Telecom Italia SPA	653 384	539	240			Kubota Corp.	61 727	1 216	1 028	
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	92 261	830	1 048			Kyocera Corp.	84 190	1 474	1 200	
UniCredit SPA	96 608	2 980	5 561			Kyowa Kirin Co. Ltd.	15 934	447	344	
Unipol Gruppo SPA	25 875	441	465			Lasertec Corp.	5 255	993	708	
		30 511	39 460	2,5 %		M3 Inc.	28 943	1 175	360	
oon	_					Makita Corp.	15 607	693	682	
Advantest Corp.	50 238	1 558	4 106			Marubeni Corp.	93 437	1 180	2 016	
AEON CO. LTD.	42 881	1 232	1 443			MatsukiyoCocokara & Co.	21 805	455	456	
AGC Inc.	12 832	621	539			McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	5 667	309	320	
Aisin Corp.	34 482	507	554			Meiji Holdings Co. Ltd.	15 394	553	450	
Ajinomoto Co. Inc.	30 436	1 001	1 781			MinebeaMitsumi Inc.	23 804	594	548	
ANA Holdings Inc.	10 479	327	273			Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	88 895	743	645	
			1 429			Mitsubishi Corp.	219 226	3 248	5 156	
Asahi Group Holdings Ltd. Asahi Kasei Corp.	94 751 82 264	1 526 908	815			Mitsubishi Electric Corp.	124 713	2 247	3 027	
						Mitsubishi Estate Co. Ltd.	70 989	1 567	1 417	
ASICS Corp.	44 821	908	1 257			Mitsubishi HC Capital Inc.	57 714	443	547	
Astellas Pharma Inc.	118 665	2 060	1 656			Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	210 160	1 693	4 212	
Bandai Namco Holdings Inc.	38 950	928	1 335			Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	728 124		12 219	
Bridgestone Corp.	37 439	1 757	1 809					6 555		
Brother Industries Ltd.	15 211	360	370			Mitsui & Co. Ltd.	165 501	2 714	4 934	
Canon Inc.	61 221	2 227	2 858			Mitsui Chemicals Inc.	11 194	380	351	
Capcom Co. Ltd.	22 718	477	710			Mitsui Fudosan Co. Ltd.	175 155	1 790	2 014	
Central Japan Railway Co.	50 655	1 822	1 366			Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	22 585	852	1 130	
Chiba Bank Ltd. (The)	37 433	326	415			Mizuho Financial Group Inc.	158 182	3 783	5 551	
Chubu Electric Power Co. Inc.	42 249	753	637			Monotaro Co. Ltd.	16 437	370	402	
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	44 040	1 927	2 791			MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	84 374	1 476	2 619	
Concordia Financial Group Ltd.	68 908	401	545			Murata Manufacturing Co. Ltd.	110 951	2 774	2 530	
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	25 451	436	512			NEC Corp.	16 102	1 309	1 981	
Daifuku Co. Ltd.	21 170	635	625			Nexon Co. Ltd.	22 078	515	472	
Dai-ichi Life Holdings Inc.	59 350	1 453	2 273			Nidec Corp.	54 740	2 289	1 413	
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	114 906	3 704	4 520			Nintendo Co. Ltd.	68 127	4 120	5 704	
Daikin Industries Ltd.	17 298	3 176	2 901			Nippon Building Fund Inc.	501	704	560	
Daito Trust Construction Co. Ltd.	3 841	510	617			Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	62 177	733	577	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	38 919	1 353	1 718			Nippon Sanso Holdings Corp.	11 359	310	453	
	87 473	724	830			Nippon Steel Corp.	59 407	1 520	1 716	
Daiwa Securities Group Inc.	124 003	2 174	2 458			Nippon Telegraph & Telephone Corp.	1 959 441	2 361	2 813	
DENSO Corp.						Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	28 717	687	1 374	
Dentsu Group Inc.	13 072	536	452			Nissan Motor Co. Ltd.	146 123	1 000	637	
Disco Corp.	6 040	1 227	2 303			NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD.	13 152	417	457	
East Japan Railway Co.	59 509	1 768	1 515			Nitori Holdings Co. Ltd.	5 253	944	895	
Eisai Co. Ltd.	16 529	1 169	647			Nitto Denko Corp.	46 344	793	1 114	
ENEOS Holdings Inc.	178 987	1 055	1 350			Nomura Holdings Inc.	197 073		1 644	
FANUC Corp.	62 009	2 742	2 328					1 533		
Fast Retailing Co. Ltd.	12 520	3 645	6 071			Nomura Research Institute Ltd.	24 774	827	1 046	
Fuji Electric Co. Ltd.	8 810	472	677			NTT Data Corp.	41 385	743	1 131	
Fujifilm Holdings Corp.	73 408	1 792	2 183			Obayashi Corp.	42 580	528	806	
Fujikura Ltd.	16 490	844	968			OBIC Co. Ltd.	21 226	796	908	
Fujitsu Ltd.	108 647	1 904	2 743			Olympus Corp.	77 225	1 602	1 657	
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	15 006	592	562			Omron Corp.	11 495	781	556	
Hikari Tsushin Inc.	1 161	256	362			Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	24 525	606	367	
Hitachi Construction Machinery Co. Ltd.	7 052	238	225			Oracle Corp. Japan	2 523	272	347	
Hitachi Ltd.	304 036	5 004	10 703			Oriental Land Co. Ltd.	71 545	2 342	2 217	
Honda Motor Co. Ltd.	294 293	3 704	4 028			Orix Corp.	75 685	1 702	2 337	
HOSHIZAKI CORP.	7 125	369	403			Osaka Gas Co. Ltd.	23 848	603	750	
Hoya Corp.	22 840	2 955	4 075			OTSUKA CORP.	14 950	399	491	
Hulic Co. Ltd.	25 177	306	314			Otsuka Holdings Co. Ltd.	29 263	1 657	2 288	
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	59 359	419	562			Pan Pacific International Holdings Corp.	24 986	589	976	
Inpex Corp.	57 797	796	1 045			Panasonic Holdings Corp.	152 899	2 159	2 246	
Isuzu Motors Ltd.	36 929	561	722			Rakuten Group Inc.	98 712	878	764	
ITOCHU Corp.						Recruit Holdings Co. Ltd.	91 959	4 943	9 188	
	77 945	2 964	5 510			Renesas Electronics Corp.	110 396	1 922	2 008	
Japan Airlines Co. Ltd.	9 459	256	214			Resona Holdings Inc.	137 118	941	1 421	
Japan Exchange Group Inc.	65 071	839	1 038						566	
Japan Post Bank Co. Ltd.	94 887	1 106	1 289			Ricoh Co. Ltd.	34 641	473		
Japan Post Holdings Co. Ltd.	126 146	1 509	1 708			SBI Holdings Inc.	17 841	548	644	
Japan Post Insurance Co. Ltd.	12 563	299	332			SCREEN Holdings Co. Ltd.	5 329	810	452	
Japan Real Estate Investment Corp.	415	540	409			SCSK Corp.	10 258	246	309	
Japan Tobacco Inc.	78 688	2 334	2 902			SECOM Co. Ltd.	27 536	1 318	1 344	
JFE Holdings Inc.	37 737	754	611			Seiko Epson Corp.	18 931	397	491	
Kajima Corp.	25 999	452	677			Sekisui Chemical Co. Ltd.	24 775	459	610	
Kansai Electric Power Co. Inc.	53 460	941	852			Sekisui House Ltd.	39 127	980	1 341	
	55 100	0				0 0 111 11 0 111	115 171			
Kao Corp.	30 550	2 172	1 777			Seven & I Holdings Co. Ltd.	145 171	2 501	3 272	

	<u> </u>									
		Nombre	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers	% de		Nombre	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers	% de
Titre		d'actions	de dollars)	de dollars)	% de l'actif net	Titre	d'actions	de dollars)	de dollars)	l'actif net
	Shimadzu Corp.	15 531	576	625	7.0007.7701	Heineken NV	18 885	2 253	1 935	7 4047 7701
	Shimano Inc.	4 981	1 050	963		IMCD Group NV	3 736	969	798	
	Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	118 132	4 339	5 593		ING Groep NV	216 614	3 904	4 880	
,	Shionogi & Co.	49 585	1 002	1 000		JDE Peet's NV	7 990	309	197	
,	Shiseido Co. Ltd.	26 229	1 588	667		Koninklijke Ahold Delhaize NV	60 940	2 049	2 863	
	Shizuoka Financial Group Inc.	28 530	297	333		Koninklijke KPN NV	255 010	1 365	1 337	
	SMC Corp.	3 754	2 201	2 095		Koninklijke Philips NV	52 389	2 472	1 908	
	SoftBank Corp.	1 875 822	3 135	3 404		NN Group NV	17 754	978	1 113	
	SoftBank Group Corp.	62 656	4 161	5 147		Prosus NV	89 704	4 430	5 125	
	SOMPO Holdings Inc.	58 454	1 146	2 177		QIAGEN NV	14 547	782	937	
	Sony Group Corp.	409 381	8 250	12 402		Randstad NV	7 116	485	431	
	Subaru Corp.	38 455	954	982		Stellantis NV	128 855	2 717	2 409	
	Sumitomo Corp.	71 474	1 544	2 223		Universal Music Group NV	53 978	1 981	1 985	
	Sumitomo Electric Industries Ltd.	46 855 16 209	865 680	1 204 531		Wolters Kluwer NV	15 640	1 889	3 735	4 7 0/
	Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	244 478	4 648	8 434			_	57 485	73 388	4,7 %
	Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	42 571	1 038	1 429		Nouvelle-Zélande				
	Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	20 292	784	907		Auckland International Airport Ltd.	99 245	585	694	
	Suntory Beverage & Food Ltd.	9 117	442	416		Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	38 434	877	1 187	
	Suzuki Motor Corp.	103 059	1 348	1 660		Infratil Ltd.	60 210	635	610	
	Sysmex Corp.	33 016	961	870		Mercury NZ Ltd.	45 884 85 468	229 372	216 406	
	T&D Holdings Inc.	32 104	607	845		Meridian Energy Ltd. Xero Ltd.	9 514	1 197	1 423	
	Taisei Corp.	10 809	479	651		Aeio Liu.	9 3 1 4	3 895	4 536	0,3 %
	Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	104 323	4 733	3 970		No. 3	_	3 093	4 330	0,5 76
-	TDK Corp.	127 465	1 369	2 360		Norvège Aker BP ASA	00.704	000	505	
	Terumo Corp.	87 975	1 848	2 441		DNB Bank ASA	20 721	828	585	
	TIS Inc.	13 941	420	473		Equinor ASA	58 722 54 939	1 372 1 603	1 685 1 873	
	Toho Co. Ltd.	7 337	332	412		Gjensidige Forsikring ASA	13 114	317	333	
	Tokio Marine Holdings Inc.	123 219	3 496	6 357		Kongsberg Gruppen ASA	5 767	409	933	
	Tokyo Electric Power Co. Holdings Inc.	100 108	793	430		Mowi ASA	30 517	802	752	
	Tokyo Electron Ltd.	29 380	4 347	6 348		Norsk Hydro ASA	92 216	701	729	
	Tokyo Gas Co. Ltd.	22 361	632	891		Orkla ASA	45 967	548	572	
	Tokyu Corp.	34 828	592	534		Salmar ASA	4 329	367	296	
	Toppan Inc. Toray Industries Inc.	15 674 90 934	429 698	598 828		Telenor ASA	40 377	800	647	
	Toto Ltd.	90 934	440	320		Yara International ASA	10 857	573	413	
	Toyota Industries Corp.	10 683	933	1 235				8 320	8 818	0,6 %
	Toyota Motor Corp.	673 226	13 163	18 895		Pologne	_			
	Toyota Tsusho Corp.	41 790	716	1 062		InPost SA	14 754	364	362	
	Trend Micro Inc.	8 315	528	644				364	362	0.0 %
	Uni-Charm Corp.	73 281	1 036	868		Portugal	_			0,0 70
	West Japan Railway Co.	28 800	919	733		Energias de Portugal SA	205 770	1 222	946	
	Yakult Honsha Co. Ltd.	16 824	539	458		Galp Energia SGPS SA, catégorie B	30 475	575	726	
,	Yamaha Motor Co. Ltd.	60 571	595	767		Jeronimo Martins SGPS SA	18 569	443	510	
,	YASKAWA Electric Corp.	14 892	655	546				2 240	2 182	0,1 %
,	Yokogawa Electric Corp.	14 972	353	458		Singapour	_	2210	2 102	0,1 70
	Z Holdings Corp.	187 529	942	713		CapitaLand Ascendas REIT	245 076	663	661	
	ZENSHO Holdings Co. Ltd.	6 323	406	515		CapitaLand Integrated Commercial Trust	382 247	764	775	
	ZOZO Inc.	8 866	308	393		Capitaland Investment Ltd. of Singapore	153 536	436	423	
		_	272 113	347 860	22,4 %	DBS Group Holdings Ltd.	130 651	3 355	6 018	
Jordar	nie					Genting Singapore Ltd.	396 523	327	320	
	Hikma Pharmaceuticals PLC	10 912	434	391		Grab Holdings Ltd., catégorie A	138 563	847	940	
			434	391	0,0 %	Keppel Corp. Ltd.	95 504	572	688	
Luxen	nbourg	_				Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	222 045	2 487	3 898	
,	ArcelorMittal SA	30 756	1 320	1 027		Sea Ltd., CAAÉ	24 273	5 061	3 702	
(CVC Capital Partners PLC	13 940	458	443		SembCorp Industries Ltd.	58 607	311	341	
1	Eurofins Scientific SE	8 858	792	650		Singapore Airlines Ltd.	97 628	570	662	
	Spotify Technology SA	10 045	6 760	6 460		Singapore Exchange Ltd.	56 217	485	753	
	Tenaris SA	26 687	413	724		Singapore Technologies Engineering Ltd.	102 376	370	502	
			9 743	9 304	0,6 %	Singapore Telecommunications Ltd.	487 315	1 306	1 578	
Macad)	_				United Overseas Bank Ltd.	82 913	2 078	3 165	
	Sands China Ltd.	159 213	678	609		Wilmar International Ltd.	125 968	457	411	
			678	609	0,0 %		_	20 089	24 837	1,6 %
Pays-E	Bas	_				Espagne				
	ABN AMRO Bank NV	30 044	652	666		Acciona SA	1 618	364	262	
,	Adyen NV	1 426	2 955	3 046		ACS Actividades de Construccion y	11 570	E4.4	004	
	Aegon Ltd.	88 538	756	757		Servicios SA	11 579	514	834	
	AerCap Holdings NV	12 742	1 131	1 753		Aena SME SA	4 918	1 074	1 443	
	Akzo Nobel NV	11 198	1 191	966		Amadeus IT Group SA	29 540	2 363	2 997	
	argenx SE	3 921	1 860	3 482		Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA Banco de Sabadell SA	377 918 356 734	3 708 1 012	5 315 996	
	ASM International NV	3 079	1 547	2 559		Banco Santander SA	1 016 014	6 035	6 756	
	ASML Holding NV	26 202	17 143	26 381		CaixaBank SA	262 126	1 371	2 046	
	ASR Nederland NV	10 393	634	711		Cellnex Telecom SA	34 744	2 142	1 578	
	BE Semiconductor Industries NV	5 055	825	996		EDP Renovaveis SA	20 456	534	305	
	Euronext NV	5 126	662	827		Endesa SA	20 430	631	644	
	EXOR NV	6 520	660	859		Ferrovial SE	31 207	1 137	1 883	
-	Heineken Holding NV	8 499	886	732		- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	J. 201	. 101	. 300	

9	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% l'actif
Grifols SA	19 559	519	266		Julius Baer Group Ltd.	13 508	919	1 260	
Iberdrola SA	396 460	5 769	7 853		Kuehne + Nagel International AG, actions				
Industria de Diseño Textil SA	71 529	3 202	5 267		nominatives	3 167	895	1 045	
Red Electrica Corp. SA	26 610	627	653		Logitech International SA, actions	0.072	4.007	4 400	
Repsol SA	77 206	1 390	1 350		nominatives Lonza Group AG, actions nominatives	9 973 4 736	1 067 3 061	1 183 4 018	
Telefónica SA	260 268	2 278	1 527	0.7.0/	Nestlé SA, actions nominatives	171 802	21 769	20 261	
	_	34 670	41 975	2,7 %	Novartis AG, actions nominatives	129 241	14 912	18 087	
ède	44.440	000	405		Partners Group Holding AG	1 488	2 170	2 905	
AB Sagax	14 410	626	425		Roche Holding AG Genusscheine	46 069	17 788	18 516	
AddTech AB, catégorie B	17 043	719	668		Roche Holding AG-BR	2 098	928	901	
Alfa Laval AB	18 972 65 724	746 2 025	1 141 2 790		Sandoz Group AG	26 849	1 122	1 582	
Assa Abloy AB, catégorie B Atlas Copco AB, catégorie A	176 134	2 808	3 864		Schindler Holding AG	2 669	800	1 060	
Atlas Copco AB, catégorie B	102 352	1 425	1 988		Schindler Holding AG, actions				
Beijer Ref AB	25 239	505	535		nominatives	1 539	456	603	
Boliden AB	17 935	671	725		SGS SA, actions nominatives	9 941	1 274	1 433	
Epiroc Aktiebolag, catégorie A	43 213	990	1 083		SIG Group AG	20 053	606	570	
Epiroc Aktiebolag, catégorie B	25 571	538	573		Sika AG, actions nominatives	9 997	2 954	3 429	
EQT AB	24 415	857	970		Sonova Holding AG, actions nominatives	3 323	1 115	1 562	
Essity AB, catégorie B	39 988	1 558	1 537		STMicroelectronics NV	44 816	1 756	1 614	
Evolution AB	11 113	1 449	1 232		Straumann Holding AG	7 319	1 085	1 325	
Fastighets AB Balder, catégorie B	43 460	486	435		Swatch Group AG (The) Swiss Life Holding AG, actions	1 897	620	496	
Getinge AB, série B	14 999	678	354		nominatives	1 883	1 235	2 090	
H & M Hennes & Mauritz AB, catégorie B	37 144	932	720		Swiss Prime Site AG, actions	1 300	1 200	2 330	
Hexagon AB, catégorie B	136 142	1 676	1 868		nominatives	5 069	629	794	
Holmen AB, catégorie B	4 998	310	264		Swiss Re AG	19 778	2 500	4 118	
Industrivarden AB, série A	7 969	341	362		Swisscom AG	1 698	1 164	1 358	
Industrivarden AB, série C	10 524	392	478		Temenos AG	3 697	627	376	
Indutrade AB	17 917	558	645		UBS Group AG, actions nominatives	215 670	5 566	9 492	
Investment AB Latour	9 708	309	348		VAT Group AG	1 770	1 099	962	
Investor AB, catégorie B	113 497	2 705	4 321		Zurich Insurance Group AG	9 597	5 284	8 205	
L E Lundbergforetagen AB, série B Lifco AB, catégorie B	4 983 15 285	303 551	325 637			_	126 375	153 018	9,9
NIBE Industrier AB, catégorie B	99 376	931	558		Royaume-Uni				
Saab AB, catégorie B	21 003	460	638		3i Group PLC	63 828	1 787	4 084	
Sandvik AB	69 916	1 780	1 802		Admiral Group PLC	17 072	740	811	
Securitas AB, série B	32 249	475	573		Anglo American PLC	83 324	3 573	3 541	
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	104 056	1 607	2 050		Ashtead Group PLC	28 675	1 827	2 550	
Skanska AB, série B	22 314	593	674		Associated British Foods PLC	21 891	798	803	
SKF AB, série B	22 353	576	603		AstraZeneca PLC	101 658	14 751	19 052	
Svenska Cellulosa AB, série B	39 768	754	725		Auto Trader Group PLC	58 678	627	835	
Svenska Handelsbanken AB, catégorie A	95 644	1 241	1 420		Aviva PLC	175 546	1 734	1 479	
Swedbank AB, série A	55 672	1 339	1 580		BAE Systems PLC	198 170	2 594	4 086	
Swedish Orphan Biovitrum AB	12 839	384	530		Barclays PLC Barratt Redrow PLC	952 997 90 383	3 438 922	4 583 712	
Tele2 AB, catégorie B	35 844	580	510		Berkeley Group Holdings PLC (The)	6 699	522	469	
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	182 153	2 394	2 121		BP PLC	1 060 571	7 842	7 536	
Telia Co. AB	154 705	852	618		British American Tobacco PLC	130 642	6 521	6 776	
Trelleborg AB, série B	13 970	727	687		BT Group PLC	424 316	1 445	1 099	
Volvo AB, série A	13 130	435	461		Bunzl PLC	22 030	907	1 304	
Volvo AB, série B	104 161	2 794	3 639		Centrica PLC	338 131	696	811	
		42 080	47 477	3,1 %	Coca-Cola Europacific Partners PLC	13 584	1 007	1 500	
sse					Compass Group PLC	111 270	3 131	5 322	
ABB Ltd., actions nominatives	103 706	4 601	8 050		Croda International PLC	8 698	759	529	
Adecco SA, actions nominatives	11 044	705	392		Diageo PLC	145 906	6 563	6 665	
Alcon Inc.	32 767	3 116	3 994		Endeavour Mining PLC	12 014	415	308	
Bachem Holding AG Baloise Holding AG, actions nominatives	2 213	363	203		Entain PLC	39 825	710	491	
Banque Cantonale Vaudoise	2 853 1 975	582 258	743 261		GSK PLC	271 807	8 506	6 590	
Barry Callebaut AG	233	258 587	446		Haleon PLC	504 611	2 888	3 420	
BKW SA	1 384	265	330		Halma PLC	24 894	992	1 201	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	64	808	1 020		Hargreaves Lansdown PLC	23 327	557	460	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG,	07	000	1 020		HSBC Holdings PLC Imperial Brands PLC	1 193 758	12 185	16 856	
actions nominatives	7	884	1 106		Imperial Brands PLC Informa PLC	52 604 87 228	1 773	2 418	
Clariant AG, actions nominatives	14 148	367	227		Informa PLC InterContinental Hotels Group PLC	87 228 10 441	1 039 928	1 251 1 867	
Coca-Cola HBC AG	14 244	560	699		Intertek Group PLC	10 44 1	928 845	899	
Compagnie Financière Richemont SA,					J Sainsbury PLC	115 931	545 544	569	
actions nominatives	35 251	4 845	7 665		JD Sports Fashion PLC	169 938	507	292	
DSM-Firmenich AG	12 194	1 988	1 772		Kingfisher PLC	119 662	571	535	
Dufry AG, actions nominatives	6 004	357	346		Land Securities Group PLC	46 405	646	487	
Ems-Chemie Holding AG, actions					Legal & General Group PLC	386 704	1 593	1 596	
nominatives	460	415	446		Lloyds Banking Group PLC	4 021 879	4 406	3 948	
Galderma Group AG	5 459	722	872		London Stock Exchange Group PLC	31 353	4 331	6 362	
Geberit AG, actions nominatives	2 192	1 469	1 787		M&G PLC	148 287	531	527	
Givaudan SA, actions nominatives	605	2 836	3 802		Marks & Spencer Group PLC	134 493	901	905	
Clangara DI C	680 037	3 805	4 305		Melrose Industries PLC	84 563	752	840	
Glencore PLC					Wellose illuusilles FLC	04 303	132	040	
Glencore PLC Helvetia Holding AG Holcim Ltd.	2 433 34 177	483 2 958	577 4 730		Mondi PLC	28 944	877	619	

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre		Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
	NatWest Group PLC	462 908	2 805	3 335	
	Next PLC	7 811	886	1 332	
	Pearson PLC	39 316	603	906	
	Persimmon PLC	20 976	752	450	
	Phoenix Group Holdings PLC	45 974	521	421	
	Prudential PLC	176 770	3 441	2 017	
	Reckitt Benckiser Group PLC	45 328	4 312	3 944	
	RELX PLC	122 176	4 681	7 957	
	Rentokil Initial PLC	165 542	1 319	1 188	
	Rio Tinto PLC	73 930	6 444	6 273	
	Rolls-Royce Holdings PLC	557 696	2 518	5 685	
	Sage Group PLC (The)	65 886	843	1 505	
	Schroders PLC	52 854	404	307	
	SEGRO PLC	84 276	1 268	1 063	
	Severn Trent PLC	17 715	726	798	
	Shell PLC	406 821	14 059	18 228	
	Smith & Nephew PLC	57 335	1 231	1 021	
	Smiths Group PLC	22 594	603	696	
	Spirax-Sarco Engineering PLC	4 827	808	594	
	SSE PLC	72 406	1 958	2 086	
	Standard Chartered PLC	137 792	1 827	2 438	
	Taylor Wimpey PLC	232 126	668	508	

	Nombre	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers	% de
Titre	d'actions	de dollars)	de dollars)	l'actif net
Tesco PLC	449 314	2 521	2 971	
Unilever PLC	162 785	11 124	13 296	
United Utilities Group PLC	44 713	755	846	
Vodafone Group PLC	1 456 882	3 919	1 787	
Whitbread PLC	11 766	592	623	
Wise PLC, catégorie A	43 688	479	835	
WPP PLC	70 724	1 059	1 048	
		186 978	216 617	13,9 %
États-Unis				
iShares MSCI EAFE ETF	345 117	37 922	37 492	
	_	37 922	37 492	2,4 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		1 287 959	1 549 719	99,7 %
TOTAL DES ACTIONS		1 287 959	1 549 719	99,7 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le				
coût moyen		(1 303)		
TOTAL DES PLACEMENTS		1 286 656	1 549 719	99,7 %
Marge	_		1	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs			4 570	0,3 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX		_		
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		_	1 554 290	100,0 %

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice boursier international CIBC (le *Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement similaire à celui de l'indice MSCI EAEO, qui est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé de titres de sociétés d'indices boursiers de marchés développés, qui couvre 21 pays d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice MSCI EAEO, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice en dollars canadiens.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	0,3
Actions internationales	
Australie	7,2
Autriche	0,2
Belgique	0,8
Chili	0,1
Danemark	3,2
Finlande	1,0
France	11,2
Allemagne	8,2
Hong Kong	2,0
Irlande	1,2
Israël	0,7
Italie	2,2
Japon	21,5
Luxembourg	0,2
Pays-Bas	4,9
Nouvelle-Zélande	0,2
Norvège	0,6
Portugal	0,2
Singapour	1,3
Espagne	2,6
Suède	3,1
Suisse	10,2

Au 31 décembre 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Royaume-Uni	13,2
États-Unis	2,6
Placements à court terme	0,7
Marge	0,1
Autres actifs, moins les passifs	0,3
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net			
Titres de créance par note de crédit (note 2b)	31 décembre 2024	31 décembre 2023		
AAA	-	0,7		
Total	_	0,7		

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	500 973	32,2
JPY	348 223	22,4
GBP	226 062	14,5
CHF	145 853	9,4
AUD	111 723	7,2
USD	61 063	3,9
SEK	47 552	3,1
DKK	44 052	2,8
HKD	28 417	1,8
SGD	20 741	1,3
NOK	8 901	0,6

Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	337 947	32,2
JPY	226 098	21,5
GBP	148 943	14,2
CHF	102 023	9,7
AUD	76 814	7,3
USD	35 337	3,4
DKK	33 904	3,2
SEK	32 498	3,1
HKD	21 144	2,0
SGD	12 653	1,2
NOK	6 844	0,7

Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	15 536	10 401

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

		Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)		
Indice(s) de référence	référence 31 décembre 2024 31 décem			
Indice MSCI EAEO	16 035	10 766		

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Actions	61 103	1 488 616	-	1 549 719
Total des actifs financiers	61 103	1 488 616	-	1 549 719

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2023

Total des actifs financiers	39 180	1 006 799	1 145	1 047 124
Actifs dérivés	277	_	_	277
Actions	38 903	999 324	1 145	1 039 372
Actifs financiers Placements à court terme	_	7 475	_	7 475
Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2		
au cours de la période (en milliers de dollars)	1 531	

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des actifs transférés du niveau 2 au niveau 1		4.000
au cours de la période (en milliers de dollars)	_	4 388

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers - niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 31 décembre 2024

		Actifs financiers Actions (en milliers	actifs financiers (en	(en milliers	financiers (en milliers
Solde au début de la période	_	1 145	1 145	-	1 145
Achats	_	-	-	-	_
Ventes	_	(1 237)	(1 237)	-	(1 237)
Transferts nets	_	-	-	-	_
Profits (pertes) réalisé(e)s	-	(146)	(146)	-	(146)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	_	238	238	-	238
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	_
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	-	-	-	-	_

Au 31 décembre 2023

		Actifs financiers Actions (en milliers	actifs financiers (en milliers	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	(en milliers
Solde au début de la période	-	-	-	-	_
Achats	-	-	-	-	_
Ventes	-	(23)	(23)	-	(23)
Transferts nets	-	1 415	1 415	-	1 415
Profits (pertes) réalisé(e)s	-	1	1	-	1
Variation de la plus-value (moins-value) latente	-	(248)	(248)	-	(248)
Solde à la fin de la période	-	1 145	1 145	-	1 145
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	_	(238)	(238)	-	(238)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Le Fonds n'est ni parrainé ou endossé par Morgan Stanley Capital International Inc. (MSCI), qui n'en fait pas non plus la promotion. MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard du Fonds ou de tout indice sur lequel le Fonds s'appuie. Le prospectus simplifié renferme une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec la Banque CIBC, Gestion d'actifs CIBC inc. et d'autres fonds connexes.

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement, le Fonds, et collectivement, les Fonds) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la déclaration de fiducie). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC) est le gestionnaire (le gestionnaire) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le fiduciaire) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégorie A	Catégories T4 et FT4	Catégories T6 et FT6	Catégories T8 et FT8	Catégorie privilégiée	Catégorie F	Catégorie Plus-F	Catégorie O
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	√				✓	√	√	
Fonds marché monétaire CIBC	√				✓	√	✓	√
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	✓				✓	✓	√	✓
Fonds de revenu à court terme CIBC	√				√	√	√	√
Fonds canadien d'obligations CIBC	√				<i></i>	<i></i>	/	· √
Fonds à revenu mensuel CIBC	√				-	<i></i>		· √
Fonds d'obligations mondiales CIBC	√					√		√
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	√					√		√
Fonds équilibré CIBC	√					/		
Fonds de revenu de dividendes CIBC	√					√		√
Fonds de croissance de dividendes CIBC	✓					/		√
Fonds d'actions canadiennes CIBC	√					· √		· √
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	√							· √
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	√					<i></i>		
Fonds d'actions américaines CIBC	√					<i></i>		√
Fonds petites sociétés américaines CIBC	√					· √		· √
Fonds d'actions mondiales CIBC	· √							-
Fonds d'actions internationales CIBC	· √							√
Fonds d'actions européennes CIBC	· √							· /
Fonds de marchés émergents CIBC	· √					· /		· /
Fonds Asie-Pacifique CIBC	√					1		√
Fonds petites sociétés internationales CIBC	√					√		•
Fonds sociétés financières CIBC	· √							
Fonds ressources canadiennes CIBC	√					, /		√
Fonds énergie CIBC	√					, /		
Fonds immobilier canadien CIBC	<i></i>					<i></i>		√
Fonds métaux précieux CIBC	√							√
Fonds mondial de technologie CIBC	√							· ·
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	√				√	√	√	√
Fonds indice obligataire canadien CIBC	√				√	✓		√
Fonds indice obligataire canadien CIBC	√				√	√	√	√
Fonds indice obligataire mondial CIBC	√				√		\ \ \ \ \	V
Fonds indice equilibre CIBC	√				√		\ \ \ \	
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	√				V	√	\ \ \	
Fonds indice boursier americain CIBC	√				V	√	\ \ \	
Fonds indice boursier international CIBC	√				√		\ \ \ \	
Fonds indice boursier européen CIBC	√				√		\ \	v
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	√				√	√	\ \	√
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	√				√	√	\ \	
Fonds indice Nasdag CIBC	√				V		\ \ /	V
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	√	/	√		· ·		V	
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	√	\ \ \ \	√			√		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	√	\ \ \ \	√	√				
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	√ ✓	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	√	√		√		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	√	/	√	/		√		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	√ √	\ \ \ \ \	√	√		√		
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	√	\ \ \ \ \	√ √	√		√		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	√ √	√ ✓	√	V		√		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	√	1	√	√		√		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	√	√	√	✓		√		
a								

Portefeuilles FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Portefeuille FNB prudent CIBC	✓	✓	√
Portefeuille FNB équilibré CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	√	√	√

Solutions de placement Intelli	Série A	Série T5	Série F	Série FT5	Série S	Série ST5
Solution de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	√
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	√
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	√
Solution de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Stratégies d'investissement durable	Série A	Série F	Série FNB	Série S	Série O
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	√	✓	√	√	✓
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	√	✓	√	√	√
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	√	√	√	√	√
Solution durable équilibrée prudente CIBC	√	√	✓	✓	√
Solution durable équilibrée CIBC	√	✓	✓	✓	√
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	√	✓	✓	✓	✓

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (Cboe Canada) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 \$. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme. le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 \$, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts de catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 \$ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 \$ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 \$ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indice boligataire mondial CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain et largi CIBC, le Fonds indice boursier américain et largi CIBC, le Fonds indice boursier américain et largi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier américain et largi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC, le Fonds indice boursier américain et largi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligataire annuels indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain cIBC, du Fonds indice boursier américain elargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion i aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la date de création) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la date de début des activités) sont indiquées à la note intitulée Organisation du Fonds des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsou'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, Instruments financiers, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- Coût amorti Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la JVAERG) Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- Juste valeur par le biais du résultat net (la JVRN) Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3 à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs ou des passifs identiques (le niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en viqueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui n'utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisées et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section Actifs et passifs dérivés – swaps de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

I) Fonds à catégories ou à séries multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	Nom de la devise	Abréviations des devises	Nom de la devise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	KRW	Won sud-coréen
ARS	Peso argentin	MAD	Dirham marocain
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malais
CAD	Dollar canadien	NOK	Couronne norvégienne
CHF	Franc suisse	NZD	Dollar néo-zélandais
CLP	Peso chilien	PEN	Nouveau sol péruvien
CNY	Renminbi chinois	PHP	Peso philippin
COP	Peso colombien	PKR	Roupie pakistanaise
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	QAR	Riyal qatarien
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SAR	Riyal saoudien
GBP	Livre sterling	SEK	Couronne suédoise
HKD	Dollar de Hong Kong	SGD	Dollar de Singapour
HUF	Forint hongrois	THB	Baht thaïlandais
IDR	Rupiah indonésienne	TRY	Nouvelle livre turque
ILS	Shekel israélien	TWD	Dollar de Taïwan
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JOD	Dinar jordanien	ZAR	Rand sud-africain
JPY	Yen japonais		

Autres Description

abréviations

CAAÉ Certificat américain d'actions étrangères

OVC Obligation à valeur conditionnelle internationale

ELN Billet lié à des titres de participation

FNB Fonds négocié en Bourse

CIAÉ Certificat international d'actions étrangères

CAÉ sans droit Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de

de vote vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 9. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, Présentation des états financiers. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- · l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- · des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la date d'évaluation) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'Annexe à l'inventaire du portefeuille et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note Taux maximums annuels des frais de gestion facturables des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les distributions des frais de gestion) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont necession les entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC et le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI ou le conseiller en valeurs) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1er juillet 2023, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note Commissions de courtage et honoraires des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le dépositaire). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note Fournisseur de services des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC

Fonds marché monétaire CIBC

Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC

Fonds de revenu à court terme CIBC Fonds canadien d'obligations CIBC Fonds à revenu mensuel CIBC

Fonds d'obligations mondiales CIBC

Fonds mondial à revenu mensuel CIBC

Fonds équilibré CIBC

Fonds de revenu de dividendes CIBC

Fonds de croissance de dividendes CIBC Fonds d'actions canadiennes CIBC

Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC

Fonds de petites capitalisations canadien CIBC

Fonds d'actions américaines CIBC

Fonds petites sociétés américaines CIBC

Fonds d'actions mondiales CIBC

Fonds d'actions internationales CIBC

Fonds d'actions européennes CIBC Fonds de marchés émergents CIBC

Fonds Asie-Pacifique CIBC

Fonds petites sociétés internationales CIBC

Fonds sociétés financières CIBC

Fonds ressources canadiennes CIBC

Fonds énergie CIBC

Fonds immobilier canadien CIBC Fonds métaux précieux CIBC

Fonds mondial de technologie CIBC

Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC

Fonds indice obligataire canadien CIBC Fonds indice obligataire mondial CIBC

Fonds indiciel équilibré CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Fonds indice boursier canadien CIBC

Fonds indice boursier américain élargi CIBC

Fonds indice boursier américain CIBC

Fonds indice boursier international CIBC Fonds indice boursier européen CIBC

Fonds indiciel marchés émergents CIBC

Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC

Fonds indice Nasdaq CIBC

Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC

Fonds durable d'actions canadiennes CIBC Fonds durable d'actions mondiales CIBC

Solution durable équilibrée prudente CIBC

Solution durable équilibrée CIBC

Solution durable équilibrée de croissance CIBC

Solution de revenu Intelli CIBC

Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC

Solution équilibrée Intelli CIBC

Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC

Solution de croissance Intelli CIBC

Portefeuille revenu sous gestion CIBC

Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC Portefeuille équilibré sous gestion CIBC

Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC

Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC

Portefeuille croissance sous gestion CIBC

Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC

Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC

Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC

Portefeuille FNB prudent CIBC

Portefeuille FNB équilibré CIBC

Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et d préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures
 d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude
 est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement
 du contrôle interne:
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière:
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada 21 mars 2025



Fonds mutuels CIBC Famille de Portefeuilles CIBC

<u>1-800-465-3863</u> www.cibc.com/fondsmutuels info@gestiondactifscibc.com

> Adresse de retour : C. P. 4644, Station A Toronto (Ontario) M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.